DGI FO AU CSEC

NOTRE OBSESSION ?
VOTRE SANTE !

A la CGT-FO, fervents défenseurs du service public, nous n'en faisons pas pour autant une obsession. Notre obsession à nous, c'est d'abord et avant tout la défense des revendications des salariés, et ainsi à Pôle Emploi, la défense des intérêts matériels et moraux des agents et cadres de notre institution, donc la défense de leur santé, parce qu'en toute cohérence, des agents et cadres en bonne santé, c'est la promesse d'un service public rendu sereinement et efficacement.
Aujourd'hui, et après les annonces de la Direction Générale aux secrétaires du CSEC et aux DSC hier soir en conférence téléphonique, on ne peut que se féliciter que celle-ci décide d'abord et enfin la fermeture complète et totale des agences aux public. D'autres mesures, revendications Force Ouvrière, tel le remboursement des frais kilométriques aux collègues contraints d'aller travailler sur site qui prendraient leur véhicule personnel plutôt que les transports en commun, ont été annoncées…

Certes, toutes nos revendications ne sont pas satisfaites.
Certes, la mise en pratique dans nombre d'établissements est encore à parfaire, (et pour certains ce n'est rien que de le dire !).
Certes, les problèmes liés aux décontaminations, aux gestes « barrières » insuffisamment mis en œuvre perdurent.
Certes les ravitaillements en gel, lingettes, gants, masques, restent problématiques dans de nombreux endroits.

Néanmoins, on ne nous ôtera pas de l'idée que si les choses avancent malgré tout (commande de matériel, désinfection, présence minimale sur site, fermeture au public...), c'est bien d'abord et avant tout parce que la CGT-FO ne lâche pas sur les revendications, c'est bien parce que notre DA/DGI (Droit d'Alerte Danger Grave et Imminent) a contraint la Direction à réajuster ses positions. Elle s'en défend !? Peu importe finalement, comme peu importe que d'autres, qui ne se sont même pas ralliés à ce DGI contrairement à l'intersyndicale (SNU, CGT, STC), jouent les coucous et cherchent à se couvrir des lauriers d'un combat qu'ils n'ont pas mené.

Mais si aujourd'hui toutes les organisations syndicales reprennent le flambeau des revendications légitimes des agents et cadres de Pôle Emploi, ce n'est pas la CGT-FO qui s'en plaindra.

Et les salariés de Pôle Emploi le savent, qu'ils soient de droit public ou de droit privé, la CGT-FO, libre et indépendante, ne lâchera pas le combat en défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux… et de leur santé… évidemment !

C'est pourquoi la CGT-FO maintient à cette étape son DA/DGI, tant que la Direction Générale ne garantira pas concrètement la santé des agents, et réaffirme ses revendications (dédommagement des abonnements internet tels que contractualisés dans le cadre du télétravail "ordinaire", dédommagement de l'utilisation des lignes téléphoniques privées…).

… … … *…Il ne lui reste que quelques pas à faire !*

… Et nous sommes toujours en attente d'un message dans l'Intracom ou courriel à tous, confirmant ces annonces comme s'y est engagée la Direction Générale hier soir (… sauf si nous avons mal vu…).
Dans l'attente, la CGT-FO le martèle, nous soutiendrons fermement tous les agents et cadres qui feront valoir leur droit de retrait, et toutes les pressions mises sur nos collègues sont in-entendables, inacceptables !

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

PS : nous ne revenons pas ici sur toutes les mesures annoncées en direction des DE. Pour beaucoup, elles vont dans le bon sens.

Le 24 mars 2020